

# ACTION URGENTE

## IRAN. UNE MANIFESTANTE DÉNONÇANT DES ATTAQUES EMPRISONNÉE

**La défenseure des droits des femmes Mahdiah Golrou est détenue sans inculpation depuis plus de deux mois à la prison d'Evin à Téhéran pour avoir manifesté pacifiquement contre une série d'attaques à l'acide visant des jeunes femmes à Ispahan. Elle n'est pas autorisée à consulter son avocat, bien qu'elle ait subi des dizaines d'heures d'interrogatoire. Cette femme est une prisonnière d'opinion et doit être libérée immédiatement et sans condition.**

**Mahdiah Golrou** (également appelée Mehdieh Golru), 29 ans, est détenue depuis qu'elle a été appréhendée chez elle à Téhéran le 26 octobre 2014. À la même occasion, son téléphone portable et son ordinateur ont été confisqués. Elle a passé deux mois à l'isolement dans la section 2A de la prison – contrôlée par les *pasdaran* (gardiens de la révolution) – avant d'être transférée vers une cellule qu'elle partage avec une autre personne, toujours dans la même section. Le 12 janvier dernier, son dossier a été transmis au greffe de la 15<sup>e</sup> chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran. Mahdiah Golrou n'est pas autorisée à s'entretenir avec l'avocat engagé par ses proches pour la représenter. Elle a le droit de passer deux appels par semaine et sa famille peut la voir de temps en temps.

Le 22 octobre 2014, cette militante a participé à une manifestation pacifique devant le parlement dans la capitale iranienne afin de dénoncer les violences faites aux femmes, ainsi que plusieurs attaques à l'acide lancées début octobre dernier contre des femmes à Ispahan, dans le centre du pays. Il est à craindre que cette arrestation vise à empêcher les manifestations pacifiques et à faire taire les femmes qui s'expriment au sujet de leurs droits. Les autorités iraniennes ont condamné ces attaques mais elles doivent encore en identifier les auteurs et les traduire en justice.

À la suite des événements à Ispahan et avant son appréhension, Mahdiah Golrou a écrit sur sa page Facebook : « Je suis une femme. Je suis une Iranienne qui a toujours peur... Je suis une femme et ces jours-ci, le fait d'être une femme m'effraie. »

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en persan, en français, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités iraniennes à libérer Mahdiah Golrou immédiatement et sans condition car cette femme est détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- engagez-les à lui permettre de recevoir régulièrement la visite de sa famille et de son avocat ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'elle bénéficie de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin ;
- priez-les de veiller à ce que les auteurs de violences à l'encontre de femmes soient traduits en justice au cours de procédures équitables.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 MARS 2015 À :**

#### Guide suprême de l'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street, Tehran, Iran

Courriel : [info\\_leader@leader.ir](mailto:info_leader@leader.ir)

Twitter : [@khamenei\\_ir](https://twitter.com/khamenei_ir)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

#### Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani  
c/o Public Relations Office  
Number 4, 2 Azizi Street intersection  
Tehran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

#### **Copies à :**

Président de l'Iran  
Hassan Rouhani  
The Presidency  
Pasteur Street, Pasteur Square  
Tehran, Iran  
Twitter : [@HassanRouhani](https://twitter.com/HassanRouhani) (en anglais) ou [@Rouhani\\_ir](https://twitter.com/Rouhani_ir) (en persan)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## IRAN. UNE MANIFESTANTE DÉNONÇANT DES ATTAQUES EMPRISONNÉE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

En octobre 2014, plusieurs attaques à l'acide ont été lancées contre des femmes à Ispahan. Le gouvernement a confirmé quatre agressions, contre 15, dont une ayant conduit à la mort, selon des sources non officielles. Le 21 octobre, le ministre iranien de la Justice Hojjat ol Eslam Mostafa Purmohammadi a confié à l'Agence de presse de la République islamique d'Iran : « Nous sommes très inquiets et espérons que les auteurs de ces agressions seront arrêtés et jugés. » Le même jour, Gholam-Hosseini Mohseni-Ezhei, porte-parole du responsable judiciaire iranien, a déclaré : « Les informations recueillies jusqu'ici n'étaient pas l'hypothèse que les malfaiteurs cherchaient à punir des femmes mal voilées. » Cependant, bon nombre d'Iraniens estiment que les victimes de ces attaques ont été prises pour cible pour cette raison.

Selon le code pénal iranien, les femmes qui ne se couvrent pas la tête et qui ne respectent pas à la lettre le code vestimentaire islamique risquent une peine d'emprisonnement ou une amende. Cette législation est utilisée par la police, les paramilitaires *bassidjis* et les milices pour justifier leurs patrouilles dans les espaces publics au nom de la promotion et de la protection d'une « culture de modestie et de chasteté » et le fait de faire subir aux femmes des actes d'intimidation et de harcèlement, des violences physiques et des arrestations.

Dans les jours qui ont suivi les signalements des attaques à l'acide, des milliers de personnes à Téhéran et Ispahan ont manifesté devant les bâtiments officiels en appelant les autorités à enquêter sur ces événements et à annuler le Projet de loi sur la protection de ceux qui font la promotion de la vertu et combattent le vice, texte controversé présenté au Parlement et qui aurait inspiré les agressions, selon bon nombre de manifestants. Ce projet de loi autorise toute personne à promouvoir la vertu et combattre le vice, par écrit ou de vive voix. La « vertu » est définie comme toute action, déclaration ou omission ordonnée par la charia ou la législation en vigueur, et s'oppose au « vice » (action, déclaration ou omission interdite).

Les autorités auraient eu recours à la force, notamment du gaz lacrymogène et des matraques, afin de disperser les manifestants. Quatre journalistes couvrant les événements ont été arrêtés. Nasrin Sotoudeh, avocat spécialiste des droits humains, a été brièvement détenu puis relâché le 25 octobre 2014.

Mahdieh Golrou a déjà été appréhendée en décembre 2009 en raison de son militantisme pacifique en faveur des droits des étudiants et des femmes. Elle a purgé deux ans de prison pour « diffusion de propagande contre le système » et « rassemblement et collusion dans le but de nuire à la sécurité nationale ». Cette étudiante bien connue n'a plus le droit de poursuivre ses hautes études à l'université Allameh Tabatabaee en raison de ses activités pacifiques.

Nom : Mahdieh Golrou  
Femme

AU 11/15, MDE 13/002/2015, 19 janvier 2015

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

